

## ÉNERGIES

# RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID : OPTIMISEZ LEUR DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une journée animée par **Nathalie Mary**, journaliste, Techni.Cités

8 h 30 – 12 h 30

### • Allocution d'ouverture

▶ **Laurent Michel**, Directeur général de l'énergie et du climat, Ministère de la Transition écologique et solidaire (ou son représentant)

### • Comment développer un réseau pour favoriser localement la transition écologique

- Avantages à développer ou non un réseau, en fonction de la situation locale et des ressources, et des contraintes du territoire
- Quel développement pour les ENRR<sup>1</sup>

▶ **Guillaume Perrin**, Chef du service des réseaux de chaleur et de froid, FNCCR<sup>2</sup>

### • Retour d'expérience : définir les besoins du territoire en lien avec la politique locale retenue

- Quelle méthode, diagnostics et études préalables : besoins et sources
- L'importance du portage politique
- Comment associer les habitants au projet

▶ **Sébastien Bardet**, Directeur énergie-climat, Grand Poitiers

### • Bien appréhender les aspects réglementaires et financiers

- Qu'est-ce qu'un service public industriel et commercial (EPIC)
- Quel mode de gestion choisir (concession ou régie)

▶ **Éric Landot**, Avocat à la Cour, Landot & Associés

- les outils de financements publics et/ou privés : Fonds chaleur, CITE, etc...

▶ **Mathieu Mefflet-Pipere**, Ingénieur, Ademe Ile-de-France

### • Focus sur un montage opérationnel d'un réseau de chaleur

- L'impact du choix du montage financier du projet sur une SPL
- Analyse des enjeux locaux : la lutte contre la précarité énergétique au cœur du sujet

▶ **Philippe Rio**, Maire, ville de Grigny

(1) Énergies renouvelables et de récupération

(2) Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

14 h – 17 h 15

### • Urbanisme et énergie : développer un réseau

- DU SRADDET au SCOT en passant par le PLUi et les PCAET, avantages et inconvénients des outils d'urbanisme sur le développement d'un réseau local

▶ **Mathias Berry et Valérie Potier**, Chargés d'études réseaux de chaleur et de froid, Cerema

▶ **Marc Desramaut**, Vice-président, CA d'Arras

▶ **Ludovic Zajac**, Responsable transition énergétique, CA d'Arras

### • Comment valoriser les énergies locales et faire le bon choix

- La filière bois : le réseau de chaleur de Tramayes utilisant du bois déchiqueté
- Bonnes pratiques pour évoluer vers une commune 100% ENRR

▶ **Michel Maya**, Maire, ville de Tramayes (1 000 hab)

- Présentation du développement d'une centrale solaire thermique «innovante» avec la réalisation d'un dispositif de cogénération

- Un dispositif qui permettra de produire de la chaleur pour le réseau urbain et de l'électricité

▶ **Dominique Egret**, Chargé de mission énergie, ville de Châteaubriand

### • Retour d'expérience : le réseau CITEAU

- Les solutions pour améliorer les techniques de stockage

▶ **Sylvain Morel**, Secrétaire général, Syndicat de traitement des eaux usées Saône Beaujolais de Belleville (STEU SB)

▶ **Frédéric Pronchery**, Maire, Belleville et Président, STEU SB

### • Miser sur la complémentarité des réseaux de chaleur et de froid

- EPA Paris-Saclay, la complémentarité à l'épreuve du développement d'un nouveau quartier

▶ **Simon-Pierre Kuzar**, Chef de projet énergie, EPA Paris-Saclay

### • Quel nouveau modèle pour les réseaux de 5<sup>e</sup> génération avec le développement des smart grids

- Le point sur les innovations en matière de réseaux de chaleur : capteurs et équipements communicants, nouvelles technologies...
- Comment le « business model » peut-il encore évoluer pour plus d'efficacité et de rendement et d'économie d'énergie : échanges prospectifs sur la situation d'ici 2050

▶ **Guillaume Perrin**, Chef du service des réseaux de chaleur et de froid, FNCCR

▶ **Camille Soulez**, Chargée de mission réseaux de chaleur et de froid, Grand Lyon



Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

[bit.ly/2HcvpcC](https://bit.ly/2HcvpcC)

OU AU VERSO



## ÉNERGIES

### RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID : OPTIMISEZ LEUR DÉVELOPPEMENT LOCAL

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme .....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

#### Participant

Monsieur       Madame

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. ....

E-mail \* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

#### Règlement (1) :

mandat administratif       chèque joint (2)

Adresse de facturation.....

Service interlocuteur .....

Code postal..... Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

#### Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET: 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

#### MA COMMANDE

Collectivités locales :  
390 € HT (468 € TTC)

Entreprises publiques  
et privées, établissements  
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : ..... € HT\*

\* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :  
accueil café, déjeuner, conférences-débats,  
documents et traitement de l'inscription.

Informations inscriptions multiples,  
rendez-vous sur :

[bit.ly/2HcvpcC](http://bit.ly/2HcvpcC)

Journée d'étude « ÉNERGIES », tarifs d'inscription

JE\_FC\_101219

➔ Nombre de places limité, bulletin  
à retourner avant le 06/12/2019

- Par email :

[penelope.vincent@infopro-digital.com](mailto:penelope.vincent@infopro-digital.com)

- Par courrier à :

**Pénélope Vincent / Territorial**

Antony Parc II

10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Consultez nos conditions générales de vente en ligne sur  
[evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements](http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements)

Les journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S.,  
société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social :  
Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20  
156 - 92186 - ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous  
le numéro 404 926 958.

#### INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – [elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)

